

# LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE

Sous la 2ème République, le Président est élu au suffrage universel masculin.

Sous la 3ème et 4ème Républiques, il est élu pour 7 ans par les 2 chambres du Parlement réunies en Assemblée Nationale.

Depuis le référendum du 28-10-1962, il est élu au **Suffrage Universel** et depuis le référendum du 24-9-2000, son mandat est réduit à **5 ans**.

Il nomme le Premier Ministre et met fin à ses fonctions. Il convoque et préside le Conseil des Ministres qui se tient traditionnellement le mercredi matin dans le salon Murat au palais de l'Élysée.

Le conseil des ministres



Le Président incarne l'autorité de l'État.

Il veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État

CONSTITUTION

PRÉAMBULE

ARTICLE PREMIER



Il est responsable de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale après avoir consulté le Premier Ministre et les présidents des deux Assemblées.



L'Assemblée Nationale



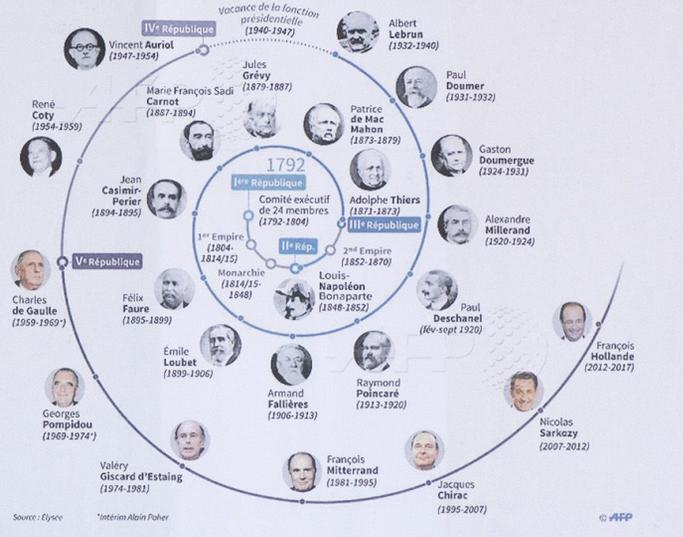
Le Président est le Chef des Armées. Il préside les Conseils Supérieurs de la Défense et, depuis 2002, le Conseil de Sécurité Intérieure. Il décide seul de l'emploi de la force nucléaire.

Il ouvre le défilé militaire du 14 juillet.

Selon l'article 16 de la Constitution, il peut obtenir les pleins pouvoirs en cas de menace grave et immédiate.

Les anciens présidents sont membres de droit du Conseil Constitutionnel. Toutefois, J. Chirac et N. Sarkozy n'y siègent plus depuis mars 2011 et janvier 2013.

En cas de démission ou de décès du Président, ses fonctions sont assurées provisoirement par le Président du Sénat.



Le 7 mai 2017, les Français ont choisi Emmanuel MACRON comme 25ème Président de la République Française.



Le Grand Cordon de l'Ordre de la Légion d'Honneur

En matière de décorations, la 5ème République a conservé l'Ordre de la Légion d'Honneur instauré par Bonaparte (loi du 29 floréal an X) et a créé l'Ordre National du Mérite (décret du 3-12-1963). Le Président de la République a le titre de Grand Maître de ces deux ordres.



Le Président est intronisé Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'Honneur le jour de son investiture.

Depuis 2010, une version stylisée d'un emblème arborant un faisceau de licteur est utilisé pour la communication de la Présidence de la République : pupitre officiel, site internet...

La résidence officielle du Président est le palais de l'Élysée. C'est là qu'il habite, qu'il travaille et qu'il reçoit les chefs d'État et souverains étrangers. Pour les vacances d'été, les présidents successifs ont souvent utilisé le fort de Brégançon.



La cour d'honneur



Le bureau du Président



Le fort de Brégançon

Il est le chef de la Diplomatie. Il négocie et ratifie les traités. Il nomme les ambassadeurs français à l'étranger et reçoit les accréditations des ambassadeurs étrangers en France. C'est lui qui assure la représentation de la France sur la scène internationale.



Avec l'évêque d'Urgell (Espagne), le Président de la République est co-prince d'Andorre. Leurs pouvoirs sont égaux et procèdent de la Constitution andorrane.



Andorre

D'après la Constitution, il est le garant de l'indépendance judiciaire. La loi du 26 avril 2016 a renforcé la place institutionnelle du Conseil Supérieur de la Magistrature qui remplit désormais l'essentiel de cette fonction.



# les symboles de la République



Le coq



La Marseillaise



Le drapeau

La devise  
Liberté Egalité Fraternité



Le faisceau du lecteur



La fête nationale :

## Les Présidents 1792-2017 de la République Française



I<sup>er</sup> République / 1848 - 1851  
LOUIS NAPOLEON BONAPARTE  
1806 - 1873 né à PARIS 75



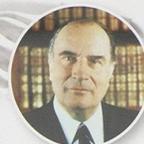
III<sup>e</sup> République / 1894 - 1895  
JEAN CASIMIR PÉRIER  
1847 - 1907 né à PARIS 75



III<sup>e</sup> République / 1920  
PAUL DESCHANÉL  
1855 - 1922 né à SCHAEVREEK (Belgique)



IV<sup>e</sup> République / 1947 - 1954  
VINCENT AURIOL  
1884 - 1966 né à REVEL 31



V<sup>e</sup> République / 1981 - 1995  
FRANÇOIS MITTERRAND  
1916 - 1996 né à JARNAC 16



II<sup>e</sup> République / 1871 - 1873  
ADOLPHE THIERS  
1797 - 1877 né à MARSEILLE 13



III<sup>e</sup> République / 1895 - 1899  
FÉLIX FAURE  
1841 - 1899 né à PARIS 75



III<sup>e</sup> République / 1920 - 1924  
ALEXANDRE MILLERAND  
1859 - 1943 né à PARIS 75



IV<sup>e</sup> République / 1954 - 1959  
RENÉ COTY  
1882 - 1962 né au HAVRE 76



V<sup>e</sup> République / 1995 - 2007  
JACQUES CHIRAC  
1932 né à PARIS 75



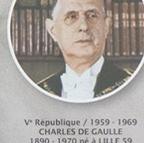
III<sup>e</sup> République / 1873 - 1879  
PATRICE DE MACMAHON  
1808 - 1893 né à SULLY 71



III<sup>e</sup> République / 1899 - 1906  
EMILE LOUBET  
1838 - 1929 né à MARSANNE 26



III<sup>e</sup> République / 1924 - 1931  
GASTON DOUMERGUE  
1937 né à NIGUES VIVES 30



V<sup>e</sup> République / 1959 - 1969  
CHARLES DE GAULLE  
1890 - 1970 né à LILLE 59



V<sup>e</sup> République / 2007 - 2012  
NICOLAS SARKOZY  
1955 né à PARIS 75



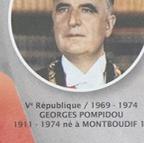
III<sup>e</sup> République / 1879 - 1887  
JULES GREVY  
1807-1891 né à MONT-SOUS-VAUDREY 39



III<sup>e</sup> République / 1906 - 1913  
ARMAND FALLIÈRES  
1841 - 1931 né à MEZIN 47



III<sup>e</sup> République / 1931 - 1932  
PAUL DOUMER  
1857 - 1932 né à AURILLAC 15



V<sup>e</sup> République / 1969 - 1974  
GEORGES POMPIDOU  
1911 - 1974 né à MONTSOUDIF 15



V<sup>e</sup> République / 2012 - 2017  
FRANÇOIS HOLLANDE  
1954 né à ROUEN 76



III<sup>e</sup> République / 1887 - 1894  
RAYMOND POINCARÉ  
1850 - 1934 né à BAR-LE-DUC 55



III<sup>e</sup> République / 1913 - 1920  
SADI CARNOT  
1837 - 1894 né à LIMOGES 87



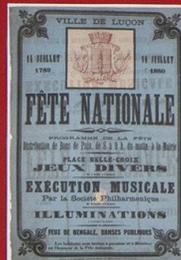
III<sup>e</sup> République / 1932 - 1940  
ALBERT LEBRUN  
1871 - 1950 né à MÉRCY-LE-HAUT 54



V<sup>e</sup> République / 1974 - 1981  
VALÉRY GISCARD D'ESTAING  
1926 né à COBLENCE (Allemagne)



V<sup>e</sup> République / 2017  
EMMANUEL MACRON  
1977 né à AMIENS 80



Le 14 juillet



Distribution des drapeaux  
14 juillet 1880



Le sceau



L'arbre de la liberté



La Marianne

La semeuse



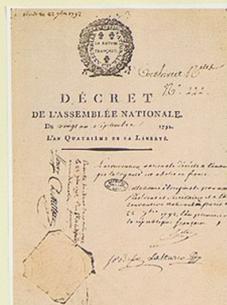
# UNE REPUBLIQUE sans PRESIDENT



Valmy - Tableau d'Horace Vernet

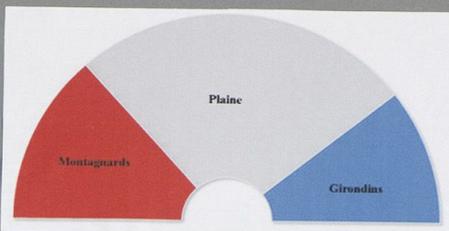
Le lendemain de la victoire de Valmy, le 21 septembre 1792, la Convention décrète l'abolition de la royauté.

La France devient une **République**.



L'Assemblée se divise en 3 tendances :

- les **Girondins**, politiquement conservateurs
- les **Montagnards**, proches du mouvement populaire
- la **Plaine** (appelée aussi le **Marais**) rassemble les hésitants qui soutiendront d'abord les Girondins, puis les Montagnards avant de gouverner seuls.



Jean Paul MARAT  
 \* 21 mai 1748 Goudry (Suisse)  
 + 13 juillet 1793 Paris (assassiné par Charlotte Corday)



Jérôme PETION  
 Premier Président de l'Assemblée  
 \* 2 janvier 1756 Chartres  
 Se suicide le 18 juin 1794 à St Maigne de Castillon (33)



Georges DANTON  
 \* 26 octobre 1759 Arcy sur Aube  
 + 5 avril 1794 Paris (guillotiné)



Emmanuel Joseph SIEYÈS  
 \* 2 mai 1748 Frejus  
 + 20 juin 1836 Paris



Jean-Jacques Régis CAMBACÈRES  
 \* 18 octobre 1753 Montpellier  
 + 8 mars 1824 Paris



Jacques Pierre BRISSET  
 \* 15 janvier 1754 Chartres  
 + 31 octobre 1793 Paris (guillotiné)



Maximilien ROBESPIERRE  
 \* 6 mai 1758 Arras  
 + 28 juillet 1794 Paris (guillotiné)

1793 : Pour défendre la République en danger, la Convention confie les pleins pouvoirs au Comité de Salut Public présidé par Robespierre.



Nicolas, marquis de CONDORCET  
 \* 17 septembre 1743 Ribemont (02)  
 + 30 mars 1794 Bourg la Reine

Il élimine les opposants politiques pendant la Terreur



Soldats de l'an II

Il mobilise tous les Français pour la défense nationale

**Vendémiaire** : des vendanges ;  
**Brumaire** : des brouillards et brumes ;  
**Frimaire** : du froid sec ou humide ;  
**Nivôse** : de la neige qui blanchit la terre ;  
**Pluviôse** : des pluies qui tombent avec plus d'abondance ;  
**Ventôse** : des giboules et du vent qui vient sécher la terre ;  
**Germinal** : de la germination et de la montée de la sève ;  
**Floréal** : de l'épanouissement des fleurs ;  
**Prairial** : de la récolte des prairies et de la fécondité ;  
**Messidor** : des moissons dorées qui couvrent les champs ;  
**Thermidor** : de la chaleur solaire et terrestre qui embrase le sol ;  
**Fructidor** : des fruits que le soleil dore et mûrit.

Il instaure le culte de la Raison et celui de l'Être Suprême



Il adopte un nouveau calendrier



Fête de la Raison - Musée Carnavalet - Paris

1795 : A l'issue des élections, l'assemblée choisit 5 directeurs qui sont chargés du pouvoir exécutif : c'est le **Directoire**



Costume de Directeur



La loi du 18 germinal an III (7 avril 1795) relative aux poids et mesures institue le système métrique

- Furent élus : La Revellière-Lépeaux : 216 voix  
 Letourneur : 189 voix  
 Reubell : 176 voix  
 Barras : 156 voix  
 Sieyès : 156 voix. Il refuse le poste. Il est remplacé par Lazare Carnot, grand-père de Sadi Carnot

Le 18 brumaire an VIII (9-11-1799), Bonaparte renverse le Directoire par un coup d'État et le remplace par le Consulat.  
 La France marche vers l'Empire.



Les 3 consuls

# L.N. BONAPARTE - 10.12.1848 - 04.09.1870

## DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

- Président de la République - 10 décembre 1848-2 décembre 1851
- Chef du pouvoir exécutif (pour deux ans) décembre 1851-2 décembre 1852
- Empereur des Français - 2 décembre 1852 - 4 septembre 1870



Né à Paris 20 avril 1808

### LA CONSTITUTION DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Tout avait commencé avec la promulgation de la constitution de la seconde République le 4 novembre 1848. Partiellement inspirée de la constitution américaine, elle prévoyait l'élection d'un président de la République pour une durée de quatre ans au suffrage universel masculin. Disposant de larges pouvoirs, il ne dépendait pas de l'Assemblée qu'il ne pouvait, de son côté, pas dissoudre. Cette assemblée unique était l'héritière des grandes assemblées de la Révolution : la Constituante, la Législative, la Convention.

Néanmoins, cette synthèse maladroite de la tradition révolutionnaire française et du système présidentiel américain pouvait déboucher sur une impasse. Le Président sortant ne pouvait pas se faire réélire. Les actes de ses ministres étaient soumis à un contrôle tatillon de l'Assemblée. En cas de conflit entre l'exécutif et le législatif, le Président, qui avait rien à perdre, pouvait être tenté par la solution du coup d'État.

### « UN CRÉTIN QUE L'ON MÈNERA »

Mais la création d'une présidence de la République ne s'était pas faite sans débats.

En effet, le nom de Louis-Napoléon était à l'esprit de tous les parlementaires. Mais si le nom inquiétait, l'homme lui-même suscitait le mépris ou la moquerie. Dès en juin 1848 par quatre départements, il avait démissionné devant l'hostilité féroce manifestée par l'Assemblée. Il n'était, ainsi, pas été compromis dans les massacres de juin où la République avait fait tirer sur les ouvriers.

Réélu en septembre par cinq départements, il était arrivé avec la réputation sulfureuse d'être un des chefs de la démocratie sociale. Il devait d'ailleurs s'écarter sur les bancs de la gauche. Mais très en fait, l'opposition avait tourné au flanc. Empêtré au fort de Ham, il occupa son temps à étudier, à réfléchir et à espérer. Il rédigea en captivité son *Écriture du peupleurisme* qui cédait, à sa publication en 1844, un certain succès. Louis-Napoléon se voyait socialiste, c'est-à-dire soutenu du sort des ouvriers ; l'État devait à ses yeux corriger les excès du capitalisme libéral.

Il finit par s'échapper, en mai 1846, de façon romanesque sous le déguisement d'un ouvrier. Il y gagna le surnom de *Radiateur*, dont l'origine reste obscure aujourd'hui. Apprenant la résurrection de 1848, il avait dit : « La République est proclamée, je dois être son maître ».

### BLEU ENTRE LES ROUGES ET LES BLANCS

Les élections de mai 1849 voyaient triompher le « parti de l'ordre » composé d'anciens monarchistes, les Bonapartistes n'étant guère qu'une trentaine. Les républicains modérés avaient été laminés par entre le marquis « montagnard » des *démos*-soit et l'enclume conservatrice. La peur du péril rouge repréhensible expliquait la majorité parlementaire du Président. Mais Louis-Napoléon se voyait élu à la présidence de la République, c'est-à-dire détenteur du sort des ouvriers ; l'État devait à ses yeux corriger les excès du capitalisme libéral.

D'un autre côté, il n'avait pas l'intention de devenir l'éclair de la droite. Mécontent de l'attitude du pape qui avait adopté une politique réactionnaire, alors même qu'il devait sa restauration à la République française, Louis-Napoléon rompit avec la majorité conservatrice. Sous prétexte d'écrire à son chef Edgar Ney, il fit publier dans la presse un texte sans équivoque : « La République française n'a pas engendré une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne ».

### LOUIS-NAPOLÉON CHAMPION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Oùlton Barrot fut renvoyé et le nouveau cabinet dit ministère du 21 octobre 1849 se révéla plus malhabile entre les mains de Proudhon. L'absence d'un Président du conseil lui permettait enfin d'agir à sa guise. Le bonapartisme s'affaichit plus ostensiblement :

« Le nom de Napoléon est à lui seul un programme ; il veut dire à l'intérieur ordre, autorité, religion, bien être du peuple, à l'extérieur dignité nationale ».

Très habilement, il basait l'Assemblée voter le texte du 3 mai 1850 qui cartait du corps électoral à « une multitude » comme disait Thiers. Comme il était le confier à une amie : « Vos Assemblées étaient rasées. Gascue, laid, apathique, mauvais caractère, s'exprimant avec un accent étranger indéfinissable, le texte de l'Empereur s'impressionnait guère ».

« Quel imbécile que ce monsieur Bonaparte » gloussait Ledru-Rollin. Tige de l'extrême gauche : « C'est un crétin qui fera tomber le marquis de son chapeau Thiers, la tête pensante de la droite ex-monarchiste qui se renouvèlent rue de Poitiers ».

Le 2 octobre, il annonça sa réconciliation à la présidence, se posant en champion de la réconciliation nationale. Tous les gens sérieux partaient cependant sur Cavaignac, le chef du gouvernement provisoire. Ce dernier avait été élu de la majorité des élus, des notables, des hauts fonctionnaires et des milieux d'affaires. La droite, qui n'avait personne à présenter, se rallia à Louis-Napoléon. Thiers était persuadé qu'il le manipulerait comme un pantin avant de lui succéder. Le fait est qu'il devint bien lui accorder... 23 ans plus tard !

### LE PREMIER PRÉSIDENT

Sous ses apparences imbéciles, qu'il soignait particulièrement à l'égard de toutes les intelligences qui se rapportaient de haut, Louis-Napoléon allait être le seul à mener une campagne moderne. Son programme était à la fois, chaque catégorie se voyant gratifier de promesses sans trop de souci de cohérence. Investissement, l'achèvement de la presse à la réimpression contribuant à faire de lui le personnage central de la campagne. Sa victoire était déjà éblouissante, montait l'écart existant entre le peuple et les élites. Avec une forte participation (76% des inscrits), il recueillit plus de la moitié des voix des inscrits et les 3/4 des voix des votants. La France paysanne, méprisée par les républicains, s'était ralliée massivement à son nom.

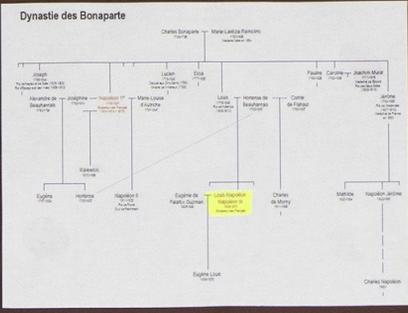
Installé à l'Élysée, palais alors dans un triste état de délabrement, le Président devait s'approprier de la difficulté de composer un cabinet. Les républicains modérés le boadant, il dut se tourner vers les orléanistes appelant Oudon Barrot à la présidence du conseil. Les ministres ne furent guère de sa coupe qui confectonnaient des succotons en papier pendant les réunions du conseil. Une fois de plus, Louis-Napoléon feignait l'indifférence attendant son heure. Le perroquet mélancolique rallié par le général Changarnier avait l'habitude d'attendre.

### LA VIE AVENTUREUSE DE LOUIS-NAPOLÉON

Né aux Tuleries près l'imprimerie, il avait été tenu sur les fonts baptismaux par son oncle Napoléon. Fils incertain de son père Louis Bonaparte mais petit-fils économe de Josephine, il était un Bonaparte par son régime et le débiteur de son ancêtre. Il avait connu l'exil dès l'âge de cinq ans, naviguant entre la Suisse, l'Italie, les États-Unis et l'Angleterre. Sa connaissance du monde et des langues étrangères le distinguait de la plupart des Français de son temps.

Avant l'été d'un aventurier, il avait participé au soulèvement de la Romagne en 1817 et tenté à deux reprises de renverser le trône de Louis-Philippe. À Strasbourg en 1836 comme à Bologne « Quand l'Assemblée sera au-dessus du président, je cesserai le corde ».

Il pouvait désormais se présenter comme le champion du suffrage universel. Dans le même temps, il ralliait des catholiques, satisfaits d'une politique favorable à l'enseignement religieux et au contrôle du clergé sur l'Université, tout comme les monarchistes fatigués de la rivalité stérile entre les Bourbons et les Orléans.



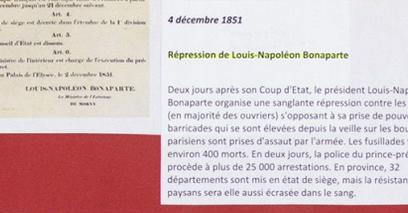
L'ex-empereur s'exile en Angleterre où il meurt le 9 janvier 1873.



2 décembre 1851

### Coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte

Au petit matin, le président de la République Louis-Napoléon Bonaparte organise un Coup d'Etat dans le but de restaurer l'empire. Les murs de Paris sont placards d'affiches annonçant la dissolution de l'Assemblée et du Conseil. Les nouvelles dispositions prises par le prince-président, prévoient aussi de consulter le peuple par voie de référendum sur l'instauration d'une nouvelle Constitution. Le nouveau de Napoléon le choisit d'agir le 2 décembre en soulevant du sacre de son oncle et de sa grandeur militaire le jour de la bataille. Tout comme son aïeul il deviendra empereur sous le nom de Napoléon III, le 2 décembre 1852.



### Chronologie des événements sous la Présidence

- 1848 24 Février : Louis-Philippe s'enfuit devant l'insurrection, abdique en faveur de son petit-fils. Le suffrage universel à 21 ans, est établi. La Presse et les réunions politiques deviennent complètement libres.
- 23/24 Avril : Le gouvernement provisoire fait procéder à des élections. Lamartine fait déclarer le drapau tricolore. La bourgeoisie inquiète, se prépare à la résistance. Les Républicains modérés, obtiennent 500 sièges sur 800. Le gouvernement est confié à une commission exécutive.
- 28 Juin : Le pouvoir exécutif est délégué au Général Cavaignac, qui prend le titre de Président du Conseil.
- 4 Novembre : La Constitution de 1848 est votée (voir ci-contre). Le pouvoir législatif est confié à une assemblée unique, élue pour trois ans. Sa mise en vigueur est une affaire des Républicains.
- 10 Décembre : Louis-Napoléon Bonaparte est élu président pour 4 ans non rééligible. Le 16, il s'installe à l'Élysée.
- 1849 13 Juin : Élection de l'Assemblée législative. Elle donne la majorité au « parti de l'ordre ». Tous les pouvoirs appartiennent aux ennemis de la République.
- 15 Mars : Une manifestation est réprimée par la force.
- 1850 13 Juin : Le Président et l'Assemblée unis contre « les rouges ». Louis Napoléon n'avait qu'une ambition tenace : le rétablissement de l'Empire - le 2 déc 1851 - « Il franchit » le Rubicon », voir encore ci-contre, page 15.
- 21/22 Décembre : Election de Louis Napoléon pour 10 ans. La constitution fut plusieurs fois modifiée par le sénat consulté. Le Président devint Empereur, le titre République est supprimé et la vice-présidence est supprimée.

Gouvernement provisoire de 1848 (21-2) avec Jacques-Charles Dupont de l'Éure (1787-1855), Alphonse de Lamartine (1790-1869), Adolphe Crémieux (1790-1868), François Arago (1790-1853), Alexandre Ledru-Rollin (1807-74), Louis-Antoine Garnier-Pagès (1803-76), Pierre-Thomas Maréchal (1795-1870), Armand Marrast (1801-52), Louis Blanc (1811-82), Ferdinand Flocon (1800-66), Alexandre Martin, dit l'ouvrier Albert (1815-95).

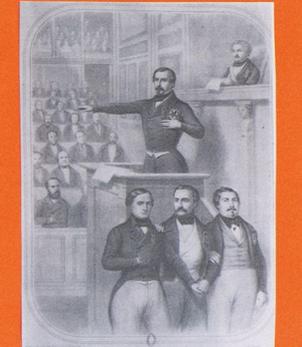


Cette image est une des dernières photographies qu'on ait faites avant la guerre.

### 20 décembre 1848

#### Louis-Napoléon Bonaparte prête serment

Il est élu le 11 décembre à la présidence de la République avec 5 572 834 voix (74,2 % des voix) contre 1 469 156 voix à Cavaignac (19,6 %), 376 834 voix à Ledru-Rollin (5,3 %), 37 106 voix à Raspail (0,5 %) et quelque 20 000 voix à Lamartine (0,3 %). Louis-Napoléon Bonaparte prête serment devant la tribune et jure « en présence de Dieu et du peuple français, représentés par l'Assemblée nationale, de rester fidèle à la République démocratique, une et indivisible et de remplir tous les devoirs que (lui) impose la Constitution. » Peu après son discours le prince-président s'établit dans sa nouvelle résidence du palais de l'Élysée.



Le 20 décembre 1848, on lui fait jurer. Louis Napoléon Bonaparte prête le serment de l'Assemblée et la main gauche sur le cœur, jure : « en présence de Dieu et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République, une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que (lui) impose la Constitution. » Peu après son discours le prince-président s'établit dans sa nouvelle résidence du palais de l'Élysée.

### La loi Falloux et la loi électorale du 31 mai 1850

Même si le gouvernement est dévoué à Louis-Napoléon, il n'en reste pas moins que c'est l'Assemblée qui vote les lois que le gouvernement doit ensuite appliquer. Profitant de sa position dominante, l'Assemblée conservatrice approuve, le 15 mars 1850, par 399 voix contre 237, la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement, favorisant de fait l'influence du clergé. N'ayant aucun intérêt à heurter ce dernier ou l'électorat catholique, le président ne songe pas à émettre de réserves. C'est également le cas pour la loi du 31 mai 1850, limitant le suffrage universel masculin. En imposant une résidence de trois ans pour les électeurs et en multipliant les cas de radiation des listes (vagabondage, condamnation pour élimination ou atteinte à l'ordre public, etc.), la nouvelle loi réduisit 30 % du corps électoral dont beaucoup sont des artisans et des ouvriers saisonniers. Cependant, même si les éliminés sont en grande partie des électeurs de la « tendance démocrate-socialiste », on y trouve aussi des partisans légitimistes et des napoléoniens, partisans de la « démocratie plébiscitaire ». Dans un premier temps, « Louis-Napoléon laisse faire et même favorise la manœuvre qui privait l'ennemi commun de moyen d'action légale » mais, dans un second temps, « il ne tardait pas à s'en désolidariser ». Cette compromission avec les membres du parti de l'Ordre ne peut pas beaucoup lui plaire d'autant plus que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée « demeurerait à ses yeux temporaires et de toute circonstance » dans un contexte où le parti républicain ne peuvent accéder au pouvoir « ni par l'insurrection ni par l'élection ». Durant sa tournée électorale, Louis-Napoléon constate que le suffrage populaire est l'un de ses principes et que la nouvelle loi lui retire ses électeurs. Convoqué de pouvoir remporter une prochaine élection présidentielle avec une majorité considérable, la loi électorale qui vient d

# Adolphe THIERS - 31.08.1871 - 24.05.1873

**Chef du pouvoir exécutif de la République Française du 17 février au 31 août 1871 (6 mois 14 jours)**

**Président de la République du 31 août 1871 au 24 mai 1873**



« ... Quand je fus chargé des affaires, j'eus immédiatement cette double préoccupation de conclure la paix et de soumettre Paris. »

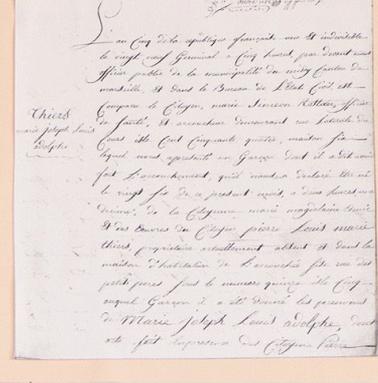
Adolphe Thiers dans « Souvenirs »

## CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS SOUS LA PRÉSIDENTICE

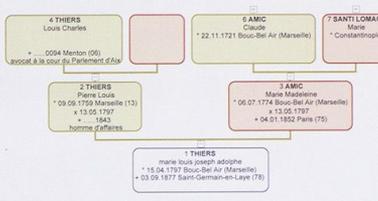
- 1871**
- 8 Février Election de l'Assemblée Nationale 400 royalistes (dont Thiers, Dufaure), 200 républicains modérés (dont Grévy, Ferry, Simon, Favre) et quelques radicaux (Gambetta, Clemenceau, L. Blanc) 30 bonapartistes.
  - 12 Février L'Assemblée se réunit à Bordeaux.
  - 17 Février Thiers est désigné chef du pouvoir exécutif, c'est lui qui devra discuter des difficiles conditions de paix.
  - 26 Février Les préliminaires du traité, laissé peu de place à la discussion, sont signés à Versailles.
  - 1<sup>er</sup> Mars L'Assemblée ratifie ces préliminaires et prononce la déchéance de l'Empire.
  - 10 Mars Pacte de Bordeaux. Responsable devant l'Assemblée royale, Thiers s'engage à ne pas décider du futur régime. Manifestement l'Assemblée veut gagner du temps.
  - 18 Mars La Commune.
  - 26 Mars Formation du Conseil de la Commune.
  - 2 Juillet Election partielle à l'Assemblée Nationale, qui confirme le prestige de la République en donnant un succès républicain : 99 républicains élus sur 114 sièges à pourvoir.
  - 6 Juillet Manifeste du Comité de Chambord: Refus du drapeau tricolore : on est devant l'impossible restauration.
  - 31 Août La loi Rivet votée à l'Assemblée. Thiers prend le titre de **Président de la République** et est responsable devant l'Assemblée. **Chef de l'exécutif et Député**, il possède alors des pouvoirs et une influence considérables lui permettant de réorganiser la France.
- 1872**
- 14 Mars Loi contre l'Internationale : interdiction de toute association internationale ayant pour but l'abolition de la propriété, de la famille et de la religion.
  - 29 Juin Convention fixant l'évacuation des départements occupés.
  - Juillet Établissement des Tarifs protecteurs. La politique financière reste prudente vis-à-vis de la bourgeoisie.
  - 27 Juillet Loi militaire. Service militaire par tirage au sort : les mauvais numéros devront servir 3 ans - les bons numéros 1 an. La bourgeoisie sera favorisée dans ces tirages au sort par des mesures complémentaires d'exemptions possibles.
- 1873**
- 7 Janvier Mort de Napoléon III.
  - 13 Mars Loi interdisant au Président de la République de prendre la parole à l'Assemblée sans y être autorisé.
  - 15 Mars Convention d'évacuation du Territoire.
  - Mars Vote à l'Assemblée d'une loi contre les pouvoirs laissés jusqu'à la Thiers (1).
  - 28 Avril Election de Barodet, radical à l'Assemblée (député de Paris) contre le candidat soutenu par Thiers, le Comte de Flémusat.
  - 23 Mai Interpellation de Thiers par le Duc de Broglie sur "la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice". La notion d'ordre étant mise ainsi en avant (mais sous-entendu le désir de de Broglie de restauration monarchique) l'Assemblée met Thiers en minorité par 367 voix contre 347.
  - 24 Mai Démission de Thiers (2).

Election de Mac-Mahon, Président de la République. Thiers ne peut plus dire "ils n'ont personne" espérant qu'on le rappelle.

## acte de naissance (Marseille 15.04.1797)



## généalogie succincte



## Traité de Francfort 10 mai 1871



## La Commune (18 mars - 28 mai 1871)

C'est le 18 mars 1871 que débute l'insurrection de la Commune : le peuple de Paris s'oppose à l'armée venue récupérer les 270 canons entreposés à Montmartre. Deux généraux sont tués. D'une durée de deux mois seulement, cette « République indépendante » dirigée par des ouvriers, des socialistes et des libertaires est devenue l'un de nos plus grands mythes révolutionnaires.

Sitôt élu par les Parisiens, le conseil de la Commune forme un gouvernement révolutionnaire qui va voter plusieurs décrets : création d'un Comité de salut public, adoption du drapeau rouge, retour au calendrier révolutionnaire, laïcisation des écoles religieuses... Au passage, les biens de Thiers sont saisis et sa maison rasée. En représailles, Paris est assiégé par les troupes « versaillaises ».

Le 21 mai, l'armée pénètre dans la capitale, qui se couvre de barricades. C'est le début de la « semaine sanglante » marquant l'écrasement de la Commune (21-28 mai) : déporté 20 000 morts, essentiellement côté communards, dont 147 abattus, le dernier jour, devant

ce qui est devenu le « mur des Fédérés » du cimetière du Père-Lachaise. Quelque 38 000 communards seront en outre arrêtés et condamnés, dont 4 500 déportés en Nouvelle Calédonie. Mais ceux-ci ne sont pas sans reproches : des dizaines d'otages, notamment des religieux, sont fusillés, les Tuileries et l'hôtel de ville incendiés.

À l'époque, la plupart des « intellectuels de gauche », (Victor Hugo, George Sand, Émile Zola, Anatole France) condamneront la Commune. L'épisode est pourtant entré dans la légende révolutionnaire : dans son livre *Le Quatrième civilisé*, Karl Marx célèbre « le glorieux fourrier d'une société nouvelle » ; en 1964, le premier vol spatial soviétique emporte avec lui le ruban d'un drapeau communiste ; enfin, chaque 28 mai est organisée à Paris une « marche » de la gauche et de l'extrême gauche en mémoire des « fédérés » - réunissant jusqu'à 800 000 personnes, en 1936, sous le Front populaire ! Deux expositions lui ont été consacrées à Paris en 2011, dont l'une à l'hôtel de ville.

## Le "Libérateur du territoire"

Le 16 juin 1877, le républicain Gambetta salue son vif adversaire du titre de « libérateur du territoire ». Thiers, en effet, a l'insigne mérite d'avoir bouclé en deux ans le remboursement de l'indemnité de guerre de 5,5 milliards de francs due aux Allemands. Il a pour cela lancé deux emprunts en juin 1871 et juillet 1872. Ils ont permis le départ anticipé des troupes d'occupation dès septembre 1873 (à l'exception de l'Alsace et du nord de la Lorraine).



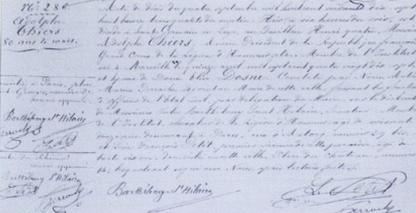
Cette photo date de février 1871, à l'époque où Thiers venait d'arriver avec Bismarck les dispositions préliminaires qui devaient aboutir à la paix avec la Prusse. Derrière à Bordeaux, il déclare à l'Assemblée : "J'ai conduit les discussions avec tout mon patrimoine. Je n'ai pu faire mieux".



Le départ des Allemands troupes allemandes. L'indemnité de 5 milliards rapidement couverte par l'emprunt, l'armée allemande quitte le territoire français. Dernière ville libérée : Verdun (13 septembre 1873). Musée de France.

## fin de vie

Le héros s'éteint le 3 septembre 1877 à 80 ans. Cinq jours plus tard, oublieux de son passé monarchiste et de son attitude à l'égard des Communistes, le peuple français unanime lui offre des obsèques grandioses.



## acte de décès (St-Germain-en-Laye-03.09.1877)



## Son action politique

L'action politique d'Adolphe Thiers parcourt tout le XIXe siècle ou presque, de la Restauration monarchique, dans les années 1820, durant laquelle il fait ses premières armes, à la IIe République, il est le premier président de celle-ci, du 31 août 1871 au 24 mai 1873.

L'ambition faite homme  
Louis Adolphe Thiers naît à Marseille le 15 avril 1797, dans les derniers temps de la Révolution.  
Étudiant brillant, il quitte Aix-en-Provence pour Paris avec une formation d'avocat mais, désireux d'accéder au plus vite aux plus hautes marches du pouvoir, il s'engage dans le journalisme et publie pège sur pège. Son objectif est de se faire connaître ainsi que de s'enrichir ! Cela lui est indispensable sous la Restauration, ne serait-ce que pour accéder au statut d'électeur, réservé aux citoyens les plus aisés.

Toujours dans le but de s'enrichir, Thiers publie en 1824 la première *Histoire de la Révolution française*. Il a pressenti le goût naissant des Français pour l'histoire et s'empresse d'exploiter le filon encore vierge de la Révolution. Cette œuvre colossale mais sans grand intérêt historique aujourd'hui le sort de l'anonymat et lui rapporte de confortables revenus.

En 1830, Thiers rédige une protestation des journalistes contre les Ordonnances du roi Charles X et contribue à la chute de ce dernier.  
À l'issue de la révolution des Trois Glorieuses, en juillet, il fait partie de ceux qui portent Louis-Philippe 1er sur le trône. Son rêve est celui d'une monarchie parlementaire (« Le roi règne et ne gouverne pas », écrit-il). Député des Bouches-du-Rhône en octobre 1830, il accède aussitôt au gouvernement. Il a 33 ans et ne quittera plus guère les allées du pouvoir jusqu'à sa mort, en 1877.

Foixgeux va-t'en-guerre  
Thiers s'impose malgré une petite taille (1,55m), une houppe ridicule et un physique sans grâce qui lui valent le surnom de « Fourtouquet ». Il manipule les hommes avec subtilité en usant de son art oratoire. Mais son extrême vanité et son envie de se comparer à Napoléon l'entraînent aussi dans des actions périlleuses.  
Après le portefeuille des Finances, il obtient celui de l'Intérieur et montre à cette occasion une rare énergie. En avril 1834, il réprime au prix de 600 morts et 10 000 arrestations la seconde révolte des canuts, les travailleurs jomais de la soie (on peut y voir un prétexte à la répression de la Commune de Paris). Président du Conseil en 1836, il envisage le risque d'une guerre contre l'Angleterre à propos de l'Espagne mais le roi, avec sagesse, lui impose de démissionner.

De retour à la Présidence du Conseil en 1840, il fait voter la *loi des Bastilles* qui va enfermer Paris dans un cordon de fortifications en prévision de futures guerres. Ces « forêts » retarderont seulement de quelques semaines l'entrée des Prussiens à Paris en 1870-1871.

Thiers tente de redresser la popularité du roi en négociant avec Londres le « Retour des cendres » de l'ex-empereur Napoléon 1er. Du coup, le parti bonapartiste reprend vie et dix ans plus tard, l'Empire sera restauré.

Le grand homme ne renonce pas au plaisir d'une bonne guerre. Il menace cette fois de s'opposer au reste de l'Europe dans le conflit qui oppose le sultan ottoman à son vassal égyptien. Il a le soutien du petit peuple des villes, républicain et belliciste, mais encore une fois, le roi a la sagesse de le chasser et appelle le prudent Guizot au gouvernement.

Thiers n'aura dès lors de cesse de combattre le gouvernement Guizot, provoquant la chute de celui-ci en 1848 et la chute de la royauté par la même occasion. Il revient au pouvoir sous la Deuxième République qui remplace la monarchie, en 1848.

L'habile manoeuvrier encourage le prince Louis-Napoléon Bonaparte à se présenter à la présidence de la République mais rompt avec lui lorsque se profile le coup d'État du 2 décembre 1851 qui instaure le Second Empire.

Expulser de France pendant quelques mois, Adolphe Thiers ne revient dans la politique qu'en 1863 en se faisant élire député de Paris. Il dénonce la diplomatie aventureuse de l'empereur et se signale après la bataille de Sadowa par une singulière présence dans le gant prussien et des drames à venir. Il s'oppose à l'entrée en guerre de la France contre la Prusse en juillet 1870, ce qui lui vaut d'être porté au gouvernement après la défaite et la chute de l'empereur.

De la monarchie à la République  
Thiers a 73 ans quand s'effondre le Second Empire mais, pour lui, le meilleur reste à venir. Ce sera la négociation du traité de Francfort avec Bismarck et la sauvegarde de la Commune, selon les plans qu'il avait envisagés à plusieurs reprises, sans succès, au cours de sa vie passée.

Après de la cour médiocrite de la guerre Lohse, le 21 mai 1871. « On a failli coup par coup la paix d'arriver et se reformer un chaos nouveau. Thiers... pour un moment des fois de sa vie, maître de sa propre destinée. C'est ce moment qui compte. »



Des milliers de Communards sont condamnés à la déportation. Dans le port de Brest, l'un des premiers camps de prisonniers.



Le mausolée d'Adolphe Thiers au Père-Lachaise.

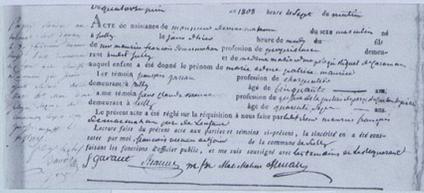


Dernière photographie de Thiers le 1877 au général Bismarck et à Napoléon III à office. Musée municipal de Thiers. Sa tenue rappelle le Père-Lachaise.

# P.de MAC-MAHON - 24.05.1873 - 30.01.1879

## Marie Edmé Patrice Maurice Comte de Mac-Mahon

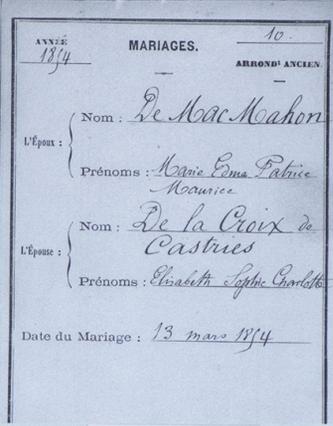
### Duc de Magenta



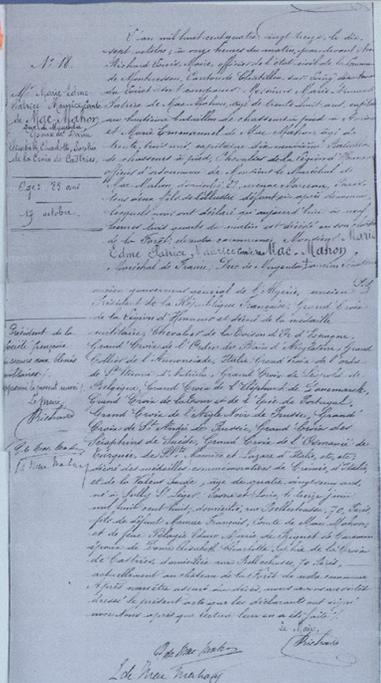
sa naissance : Sully-sur Loire - 14 juin 1808



son épouse - Elisabeth Sophie De la Croix de Castries



son mariage : Paris 10° - 13 mars 1844



son décès : Montcrenon - 17 octobre 1893

### La Vie

Seizième et avant-dernier enfant de Maurice, François de MAC-MAHON et de Pélagie de RIQUET de CARAMAN Marie, Edmé, Patrice, Maurice de MAC-MAHON naît le 14 juin 1808 au Château de Sully près d'Amboise. Famille d'origine irlandaise, les MAC-MAHON ont émigré en France à la fin du XVIIIème siècle. Leur noblesse a été reconnue par Louis XV. Quant à MAC-MAHON, c'est tout naturellement que Patrice de MAC-MAHON intègre celle-ci en 1827, après avoir fréquenté des écoles militaires dont Saint-Cyr. Haute taille, larges épaules, yeux bleus turquoise, moustache gauloise, l'homme « en impose ».

Royaliste de cœur et de nation, il s'illustre durant la Conquête de l'Algérie, y gagne ses galons de Général en 1852. Il épouse Elisabeth de la CROIX de CASTRIES, farouche légitimiste, le 13 mars 1844 en l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris. De leur union naîtra quatre enfants.

Pendant la guerre de Crimée, son « j'y suis, j'y reste », prononcé devant les forts de Malakof durant le siège de Sébastopol, passe à la postérité. Combé d'honneurs, finissant par accepter un siège de Sénaur, il vote à ce titre la Loi inconstitutionnelle sur la sécurité générale après l'attentat d'Orsini (1858).

Lors de la Campagne d'Italie, il assure par un coup d'audace la victoire française lors de la bataille de Magenta. Il reçoit alors son bâton de Maréchal et le titre de Duc de Magenta.

Il devient Gouverneur Général de l'Algérie en 1864.

En 1870, il participe à la guerre Franco-Prussienne, essuie plusieurs défaites en Alsace. Le 1<sup>er</sup> septembre, il est fait prisonnier lors de la capitulation de Sedan. Libéré en mars 1871 suite à une intervention de Thiers, il rentre en France.

Nommé à la tête des Troupes Versaillaises, c'est lui qui est chargé de mater La Commune.

Du 21 au 28 mai 1871, La Commune est écrasée (20 000 morts) lors de la semaine sanglante.

C'est plus THIERS, comme donneur d'ordre, que MAC-MAHON, qui avait donné des consignes de modération ignorées par sa troupe, que l'histoire et ses contemporains rendront responsable de ce massacre.

Après ces événements, le Maréchal de MAC-MAHON songe à retirer dans son château de Montcrenon (Loiret) pour s'adonner à la chasse, un plaisir favori.

La troisième organise les Pouvoirs Publics. (25 février 1875)

La quatrième et dernière définit les rapports entre les Pouvoirs Publics. (16 juillet 1875)

En vertu de ces trois lois, Le Pouvoir exécutif est confié au Président de la République qui choisit ses ministres au sein de la Majorité Parlementaire. Ils sont solidaires responsables devant le Parlement.

Le Pouvoir Législatif est confié au parlement qui se compose de deux Chambres ayant les mêmes pouvoirs : Les Sénateurs, dont les membres sont élus pour neuf ans par les Grands Electeurs (renouvelables par tiers tous les trois ans). Les Députés, dont les membres sont élus pour quatre ans au Suffrage Universel.

C'est la seule fois, au cours de nos cinq républiques, que ce régime est défini par de simples lois et non par une Constitution. Ces lois restent en vigueur, tout au long de la IIIème République.

Les Conflits de la Fin du Mandat.

Les relations entre MAC-MAHON et la Gauche se tendent de plus en plus. Les Républicains étant devenus majoritaires, MAC-MAHON évoque pour autant le Ministre Républicain Jules SIMON et rappelle le Monarchiste de BROGLIE, le 16 mai 1877, plus dissout la Chambre (comme les lois constitutionnelles le lui permettaient) un mois plus tard.

Convoqué de l'empereur, soutenu par les Bonapartistes et les Monarchistes, MAC-MAHON fait campagne. Il est nommé par Léon GAMBETTA de se soumettre ou de démettre en cas de victoire des Républicains.

Le scrutin d'octobre 1877 est un échec pour MAC-MAHON. DE BROGLIE démissionne, MAC-MAHON reconaît la prééminence des Députés. Il nomme Armand DUFAYRE, à la tête du Gouvernement. Celui-ci prend, pour la première fois, le titre de Président du Conseil.

Par la suite, les Députés obtiennent de lui la révocation de préfets, de procureurs soucieux de sympathie pour la cause monarchiste. Mais le 28 janvier 1879, il refuse de révoquer des Militaires et d'un mètre d'autres à la retraite. Après s'être soumis, il préfère se démettre. Sa démission est effective le 30 janvier 1879.

Son Mandat de Président de la République.

En 1873, les Monarchistes, soutenus par une partie des Républicains contrignent Adolphe THIERS à démissionner. Pour les Orléanistes et les Légitimistes, MAC-MAHON est l'homme idéal pour assurer une transition décente : une restauration de la Monarchie. Au nom du patriotisme, MAC-MAHON accepte et est élu Président de la République, deux heures après la démission de THIERS, par 390 voix sur 721.

C'est le premier Président élu de la IIIème République. Il l'est pour une durée... indéterminée !

Les Premières Décisions MAC-MAHON est le premier Président à s'installer à l'Élysée. Ses premières mesures sont antilibérales comme la nomination des Maîtres par les Prêtres. Son premier gouvernement dit « d'ordre moral » voit le retour des Bonapartistes et des Monarchistes. Leur chef, le Duc de BROGLIE, est nommé Vice-Président du Conseil (le poste de Président du Conseil n'existe pas encore).

Afin d'expliquer les « crimes » des Monarchistes, un des premiers actes de MAC-MAHON est la construction déclarée « d'intérêt public » de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

L'échec du Retour à la Monarchie Les Monarchistes se sont enfin mis d'accord sur un nom, le Légitimiste Henri, Comte de CHAMBORD, qui sans héritier désignera comme successeur, l'Orléaniste, Comte de PARIS, descendant de Louis-Philippe.

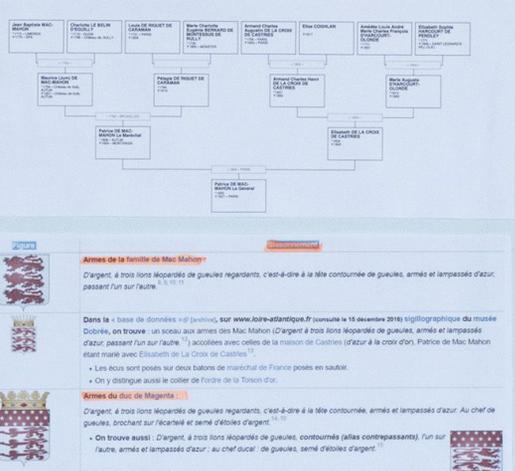
Mais lors d'une interview au journal « l'Union », le 1871, le Comte de CHAMBORD, ne souhaitant pas débiter son règne par un acte de faiblesse se prononce pour le drapeau blanc de la royauté contre le drapeau tricolore. Les Orléanistes, plus modérés, n'apprécient guère MAC-MAHON, non plus. Il est attaché au drapeau bleu-blanc-rouge et refusa de recevoir le Comte de CHAMBORD.

C'en est fin des espoirs de restauration immédiate de la Monarchie.

Les Lois Constitutionnelles de 1875 : Les Lois Fondatrices de la IIIème République. Entre janvier et juillet sont votées les quatre Lois WALLON qui organisent la IIIème République. La première, votée à une seule voix de majorité, le 30 janvier 1875, stipule que le Président de la République est élu pour sept ans, à la majorité des suffrages, par les Députés et les Sénateurs réunis en Assemblée Nationale. Il est rééligible.

La deuxième, règle l'organisation du Sénat (24 février 1875) S'étant approuvé durant son mandat, il doit vendre son domicile parisien et se retirer dans son Château de Montcrenon (Loiret) le 11 aout 71 ans. Il observe un devoir de réserve et préside la Société de Secours aux Blessés Militaires (future Croix Rouge) Le 8 octobre 1883, pris d'une crise de délire, il s'éteint en criant : « A moi, les tuteurs ! » Ce seront ses derniers mots.

### Arbre généalogique de Patrice DE MAC-MAHON



### Armes de la famille de Mac-Mahon

D'argent, à trois lions léopardés de gueules regardants, c'est-à-dire à la tête couronnée de gueules, armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre.

Dans la base de données « l'Armorial », sur [www.livre-armorial.fr](http://www.livre-armorial.fr) consulté le 16 novembre 2016) sigillographique du musée Dobrée, on trouve : un socle aux armes des Mac-Mahon (d'argent à trois lions léopardés de gueules, armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre) accolées avec celles de la maison de Castries (d'azur à la croix d'or), Patrice de Mac-Mahon étant marié avec Elisabeth de La Croix de Castries.

Les écus sont posés sur deux tablettes de marbre de France posés en sautoir.

On y distingue aussi le collier de la Toison d'Or.

Armes du duc de Magenta D'argent, à trois lions léopardés de gueules regardants, c'est-à-dire à la tête couronnée, armés et lampassés d'azur, sur l'autre.

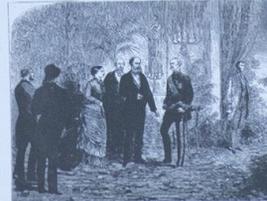
On trouve aussi : D'argent, à trois lions léopardés de gueules, couronnés (alias contrepassants), l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur, au chef d'azur, de gueules, sans d'écus d'argent.

### 19 mai 1874 : une loi sur le travail des femmes et des enfants



Une loi instaurant de nouvelles règles quant aux conditions de travail de certaines catégories de la population. Ainsi, il sera désormais interdit d'employer un enfant en deçà de 12 ans, sauf exception. Pour les mineurs et les femmes en âge de travailler, le travail sera limité à douze heures par jour et interdit le dimanche et les jours fériés. Malgré la peur des « classes laborieuses », notamment après la Commune de Paris, cette concession paraît nécessaire, ne serait-ce que sur un point de vue militaire. En effet, la défilé contre la Prusse est perçue par beaucoup comme la défaite de corps usés par le travail avant l'âge. Une loi innovatrice est la création d'institutions susceptibles de contrôler l'application de la loi et de prononcer des sanctions. Toutefois, fléte de moyens humains, la portée de cette loi sera très limitée dans les faits.

### 29 avril 1877 - visite du Maréchal Président L'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne



### inauguration de l'Opéra Garnier le 5 janvier 1875 par Mac Mahon

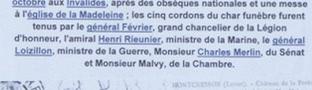
en présence de la reine mère et du roi d'Espagne



### inauguration de l'Hôtel Dieu Le 11 août 1877



### Patrice de Mac Mahon meurt le 17 octobre 1893 au château de la Forêt, à Montcrenon, près de Montargis, après avoir entrepris la rédaction de ses mémoires, et est inhumé le 22 octobre aux Invalides, après des obsèques nationales et une messe à l'église de la Madeleine ; les cinq cordons du char funèbre furent tenus par le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur, l'amiral Henri Rioumer, ministre de la Marine, le général Loizillon, ministre de la Guerre, Monsieur Charles Merlin, du Sénat et Monsieur Malvy, de la Chambre.



Château de la Forêt - Montcrenon classé à l'Inventaire des monuments historiques le 29/09/1886



C'est la famille DE CASTRIES qui l'achète en 1842 et le passe par alliance au Maréchal Mac Mahon

le château devient la résidence de Mac Mahon qui y mourut en 1893

le domaine resta la propriété des descendants

### Le Sacré Cœur de PARIS

La construction de cette église, monument à la fois politique et culturel, suit l'après-guerre de 1870. Elle est déclarée d'utilité publique par une loi votée le 24 juillet 1873 par l'Assemblée nationale de 1871. Elle s'inscrit dans le cadre d'un nouvel « ordre moral » faisant suite aux événements de la Commune de Paris, dont Montmartre fut un des hauts lieux. Avec près de onze millions de pèlerins et visiteurs par an, c'est le second monument religieux parisien le plus visité après la cathédrale Notre-Dame de Paris

La phrase typographique est une malédiction terrible, ce en un instant, ce en un seul instant. Jus suis quelques phrases je lui en.

Patrice de Mac Mahon

# M.F. "Sadi" CARNOT - 03.12.1887 - 25.06.1894

Né à LIMOGES le 12 août 1837



Portrait officiel de Marie-François-Sadi Carnot

## ORIGINE FAMILIALE, ETUDES et MARIAGE.

Marie François Sadi Carnot est né le 12 août 1837. Il est l'héritier d'une dynastie de grands bourgeois. Fils d'un avocat et homme politique (Ministre de l'instruction publique en 1848) Petit-fils de Lazare CARNOT dit « le Grand Carnot », régicide, général, comte d'empire et ministre de l'intérieur sous Napoléon 1<sup>er</sup> au cours des « cent jours ». **Sadi = drôle de prénom** minicrème les Français qui apprennent que son illustre grand-père nourrissait une vive admiration pour le poète persan **Sadi**.

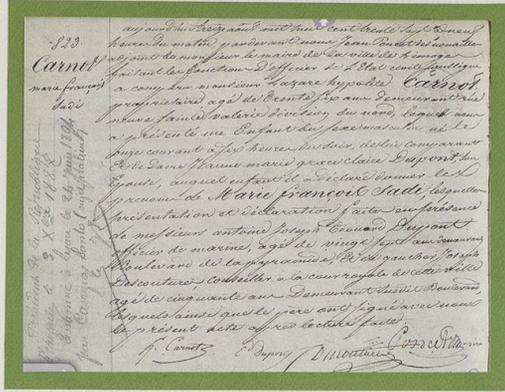
Il effectue de brillantes études à l'école polytechnique dont il sort major en 1857 ainsi que de l'école des Ponts et Chaussées en 1863.

Le 2 juin 1863 il épouse Cécile Dupont-Withe, fille d'un économiste, ami de son père. Elle lui donnera 3 enfants. Le plus jeune, François, aura pour fille Anne, épouse de René Giscard d'Estaing, oncle de Jacques Chirac. Giscard d'Estaing – futur vice-président de la République, Jules Ferry. Son mandat est marqué par le **crise boulangériste**, le début des attentats anarchistes et l'affaire de Panama.



## CARRIERE POLITIQUE.

- 24 février 1871 : élu député républicain de la Côte d'Or.
- **Mai 1871** : secrétaire de la gauche républicaine.
- 26 août 1878 : devient sous-secrétaire d'Etat.
- 23 septembre 1880 : nommé ministre des Travaux Publics.
- 5 mai 1882 : élu président de l'union démocratique récemment créée.
- Avril 1885 : devient ministre des Finances dans le cabinet Brisson.
- De novembre à 2 décembre 1887, le scandale des déclarations provoque la démission du président de la République, Jules Ferry.
- 3 décembre 1887 : **Sadi Carnot est élu Président de la République** à la suite du retrait de la candidature de Jules Ferry. Son mandat est marqué par le **crise boulangériste**, le début des attentats anarchistes et l'affaire de Panama.



## PROTRAIT

Les cheveux et la barbe aussi sombres que son regard et ses habits, l'homme ajoute à son style austère une réputation d'impénétrabilité qui lui vaut le surnom de « l'homme en zinc ». Une caricature de Carnot d'ache le représente **habillé par un lion qui se casse les dents**.

C'est un allure probe, loin des intrigues parlementaires qui va convaincre ses pairs de le choisir pour succéder à Jules Grévy.

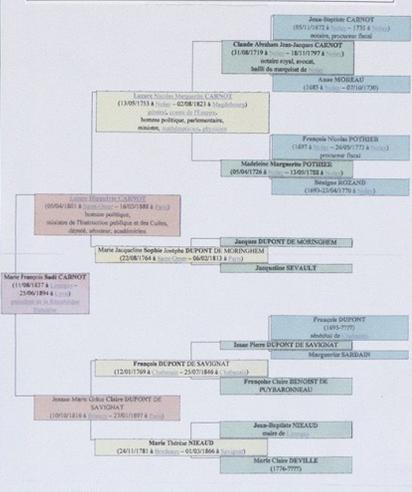
Elu, Carnot ne change rien à son style et conserve sa rigidité. Dès sa désignation par ses pairs, à 19 h il est à l'Élysée et il convoque le personnel à 21 h. « Messieurs, bonjour, nous commençons à travailler demain matin, rendez-vous à 7 h dans mon cabinet ». Travailleur infatigable, durant 6 ans et demi de durée de son mandat, il sera toujours arrivé le premier et le dernier à partir vers minuit.

## Tendances politiques.

Le 8 février 1871 il est élu **député gambettiste** de la Côte d'Or. Carnot est un **républicain modéré dans la lignée des opportunistes** à laquelle il préfère l'appellation naissante de « **libéralisme** ». La démocratie française compte sur un avenir de progrès explique-t-il. **Elle veut des réformes judiciaires et politiques**. Ces réformes sont nécessaires, ces progrès s'imposent ».



## ASCENDANCE de Marie François Sadi CARNOT



## POSITION SOCIALE

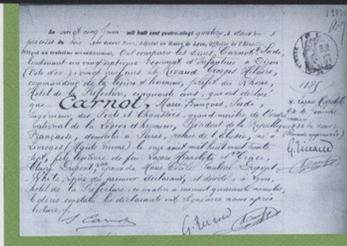
Son père, **Lazare Hippolyte** (1801 – 1888) : député, sénateur, académicien, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes en 1848.

Son grand-père, **Lazare II** ("Grand Carnot") (1753 – 1823) : mathématicien et ingénieur brillant, député en 1791 à l'Assemblée législative puis sous la convention en 1792, régicide, général et comte d'empire, ministre de Napoléon 1<sup>er</sup> pendant la période des Cent Jours.

Arrière grand-père, **Claude Abraham** (1709 – 1797) : notaire royal, avocat, bailli du marquisat de Nolay.

## Décédé à Lyon le 25 juin 1894 (0 h 45)

Poignardé le 24 juin à 21 h 30



## L'assassin : Santo Caserio.



A la barre du tribunal, et pour l'Almanach de Myrelinghe, il a donné lui-même le récit de ce qu'il a fait à Lyon ce soir-là.

« J'ai sauté sur le marche-pied et appuyé la main gauche sur le rebord de la voiture, et j'ai d'un seul coup porté légèrement de haut en bas, la plume de la main en arrière, les doigts en dessous, plongé mon poignard jusqu'à la garde dans la poitrine du président. J'ai laissé le poignard dans la plaie et il est resté au manche un morceau de papier journal.

En portant le coup, j'ai crié, fort ou non, je ne puis le dire : "Vive la Révolution", j'ai crié "Vive l'anarchie", et ce que les gardiens de la paix ont bien entendu ».

Le lendemain, la veuve de Sadi Carnot reçoit une photographie de Ravachol, expédiée par Caserio, avec ces simples mots : "Il est bien vengé".

## ACTIONS AU COURS DU MANDAT.

1. Le rapprochement avec la Russie constitue le fait majeur, en matière d'affaires étrangères, du mandat de Sadi Carnot : lancement des premiers emprunts russes en 1888 ; signature de la très importante convention militaire défensive franco-russe qui permet aux deux nations de devenir alliées au grand dam de l'Angleterre et de l'Allemagne.
2. **Le refus de nombreux votes** intervenu, du 16 au 27 avril 1890 dans la Drôme, le Val de Vaucluse, le Gard, l'Hérault, le Doubs, la Haute-Marne, l'Aube et Belfort. **Il ne visitera jamais les Vosges**.
3. Renforcement de l'armée par la loi de 1889 rendant le service militaire obligatoire.
4. Inauguration de la Tour Eiffel à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, marquant le centenaire de la révolution.

## LES CONTESTATIONS.

1. **La menace à Boulogne** est, dévotée sous Jules Ferry, la grande menace par les partisans de « général vengeur » **Georges Boulanger** (1837-1911), soutenu par les nationalistes et les anarchistes, tourne au bras de fer entre la rue et le pouvoir. Boulanger est mis à la retraite d'office en 1888. Profitant du système des candidatures multiples l'ancien général sera cependant élu plusieurs fois député à partir de juillet 1888. Après une élection triomphale le 27 janvier 1889, Boulanger est exhorté par **Raul Drouot**, président de la ligue des patriotes, et une foule immense à « marcher sur l'Élysée » et à prendre le pouvoir. Il hésite, sa maîtresse l'en dissuade, il est alors lâché par ses principaux soutiens.
2. **Le scandale de Panama**, trois ans après l'épisode boulangériste Sadi Carnot est confronté à l'une des affaires les plus retentissantes de la III<sup>e</sup> République. Une loi votée en 1888 autorise l'émission d'obligations à lots par la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama. La direction des travaux est assurée par **Fernand de Lesseps**, devenu héros national depuis l'ouverture du canal de Suez en 1869. Convaincus par les pouvoirs publics de la rentabilité de ce projet titanesque, les Français souscrivent en masse. En janvier 1889, la compagnie fait faillite provoquant la ruine de 85000 petits épargnants.
3. **La menace anarchiste**. A partir de 1892, en mars, trois bombes sont lancées contre une caserne et les domiciles de magistrats. En avril, l'explosion d'un grand restaurant fait dix blessés. Le 5 novembre, une bombe incendiaire détruit le commissariat de police des Bons-Enfants faisant cinq morts et de nombreux blessés. **Antonie Henry** surmonte le **Saint-Jus de l'anarchie** revendique cet attentat. Le 9 décembre 1893 une bombe composée de poudre et de clous est lancée par **Auguste Vaillant** en pleine Chambre des députés ; un député grièvement blessé ainsi que 60 autres blessés plus légèrement. Le 12 février 1894 Henry fait sauter le restaurant Terminus Saint-Lazare. Deux personnes tuées dont un policier et vingt blessés. Sadi Carnot réagit avec une extrême fermeté. **En juillet 1894** des lois d'exception sont adoptées par l'opposition sont votées avec son appui. Ces lois restreignent notamment la liberté de la presse. Malgré les appels à la clémence, le refus de gracier les terroristes condamnés à mort. Le célèbre **Ravachol est guillotiné en 1892 et deux ans plus ce sera le tour de Vaillant**, « cette impénétrable le conduira à sa perte ».



## Le 1er mai 1891 à Fournies : L'armée tire sans raison et sans sommation sur les manifestants.

En 1889, les délégués de l'Internationale ouvrière décident de faire de chaque 1<sup>er</sup> mai un jour international de grève. Ils tentent pour exiger une **réforme des lois de travail**. Situé au sud du département du Nord, au bord des Ardennes, Fournies était devenu vers 1890 un important centre industriel, mêlant verreries et entreprises textiles. Ainsi, avec plus de 15000 habitants, **Fournies** était une cité ouvrière peuplée surtout de tisserands et de fleuriers. Face à un patronat omnipotent, le prolétariat s'organise lentement. Pourtant, deux groupes de Parti ouvrier français (POF) sont créés en janvier 1891. **Auguste Willemot**, communisme proche. L'objectif de ces deux groupes ouvriers et de Hippolytes Coline, leur dirigeant local, est de faire du 1er mai un grand jour de grève. Ce sera l'origine de la fête nationale du 1<sup>er</sup> mai.



Le patron voit d'un mauvais œil cette mobilisation. Le 30 avril, il place des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des troupes à **Fournies** le 1er mai. La grève se développe dans presque toutes les usines. Bientôt, elle sera majoritaire. A l'aube, des échauffourées ont lieu devant la filature La Sans-Pareille, plusieurs manifestants sont incarcérés. Vers 14 heures, le placard des affiches provocatrices et prétend que tout gréviste sera licencié. Il interpelle le préfet du Nord pour qu'il envoie des tr





# Félix FAURE - 17.01.1895 - 16.02.1899

Fils et petit-fils d'ouvrier, ancien ouvrier lui-même, François Félix FAURE, né le 30 janvier 1841 à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis est le premier président 100% autochtone.

## 1. Le beau Félix

C'est un élève doué, mais son père n'ayant pas les moyens de lui faire poursuivre ses études, il doit travailler dès l'âge de 14 ans. Il est d'abord apprenti dans une tannerie des Halles de Paris, puis employé dans un commerce de peausserie du Havre. A 19 ans, il crée sa propre entreprise, qui devient vite florissante et lui permet de devenir un notable et d'être le centre d'attraction des dîners en ville.

A 23 ans, il épouse Berthe BELLUOT, toute aussi démunie que lui. Le couple aura 2 filles : Lucie et Antonette.

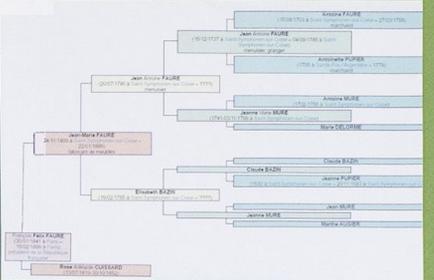
Surnommé le beau Félix en raison de sa prestance et de sa haute taille (1m86, ce qui est rare à cette époque). Se tenant droit et usant de son charme, c'est un tourneur impéteur, collectionnant les maîtresses bien avant que l'une d'elles ne cause sa perte!

Habile par une soif de reconnaissance, il se tourne vers la politique. Ses idées sont républicaines et modérées. C'est un Centriste qui penche plus à droite qu'à gauche, Franco-maçon mais pas anticlérical. C'est un farouche patriote, sa bravoure lors de la guerre de 1870 lui vaut la Légion d'Honneur.



Acte de Naissance de Félix Faure (état civil de Paris reconstitué)

## Aperçu de sa généalogie

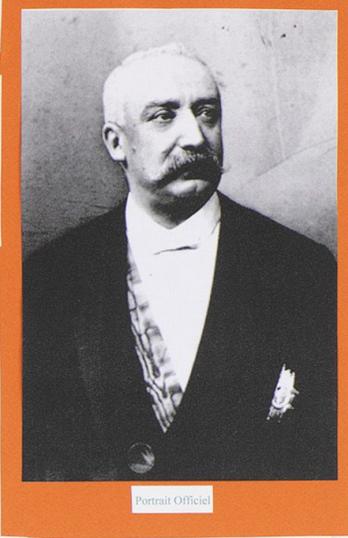


## 2. Sa carrière politique

Adjoint au Maire du Havre de 1870 à 1873  
Élu Député du Havre en 1881, réélu ensuite.  
Sous-secrétaire d'Etat au Commerce et aux Colonies (14 nov. 1881-26 janv. 1882)  
Sous-secrétaire d'Etat à la Marine (Ministères Ferry, 1883-1885 et Tirard, 1887)  
Vice-Président de l'Assemblée Nationale en 1893  
Ministre de la Marine (1894-1895)

Après la démission surprise de Jean-Casimir PÉRIER, Félix FAURE est poussé à se présenter pour une partie des républicains modérés. Ils plaident en faveur de l'ex-ouvrier dont l'ascension sociale a valeur de symbole. Flaté, Félix FAURE accepte.

Le 17 janvier 1895, il devient le 7<sup>ème</sup> Président de la République obtenant 430 voix contre 361 à Henri Brisson, au 2<sup>ème</sup> tour de scrutin.



Portrait Officiel

## 3. Le président-soleil

Félix FAURE est le premier président de la IIIème République à endosser pleinement le costume de « monarque républicain ». Son goût pour le faste et le cérémoniel lui vaut d'être surnommé « le président-soleil » et d'être caricaturé dans la presse coiffé d'une couronne!

Premier président peuplé à consacrer autant de temps et..... d'argent aux réceptions et déplacements officiels, il gagne à gauche la réputation d'un noté dépendant uniquement préoccupé d'apparence et de représentation.

« Ce pauvre sire n'est pas un président mais un figurant » dira de lui Alexandre MILLERAND.

La réalité est pourtant plus complexe : s'il fut passionné jusqu'à l'excès par les mondainetés, il fut aussi avec l'objectif attentif d'offrir à la fonction présidentielle le lotre qui lui manquait depuis 1870.

## Les banquets du « président-soleil »

Félix Faure organise chaque année un vaste « grand dîner » de 300 convives à l'Elysée, 8000 invitations à la cérémonie de la veille de Noël de 1895 dans le grand salon de l'Élysée (aujourd'hui le Salon de la République) à Paris et à Châlons - le plus prestigieux de tout l'histoire de la République.

Orages de Vieux grévistes  
Cérémonie de France gréviste  
Festins flanqués de professeurs sur cravattes  
Trois ou quatre chapeaux  
Fou-rire à sa personne

Séance Française  
Autographes lancés fermement  
Coupes d'architecte de couleur  
Alcools et crèmes - Glacés Montparnasse  
Glacés aux œufs  
Desserts

## Un dîner à l'Elysée



Félix Faure en voyage officiel

## 4. Ses actions



L'Alliance Franco-Russe

Il a élaboré la loi sur les accidents du travail, votée en... 1896, mais éditée comme président impopulaire 12 ans plus tard les décrets d'application.

Il a fait appuyer et fait trancher en faveur de la mise en chantier de croiseurs rapides dans la marine tout comme l'adoption du canon de 75 par l'armée française, malgré l'avis négatif de nombreux techniciens.

Il transforme l'empire russe en Russie en une alliance militaire solide. Nicolas II se rend en France en octobre 1896 et Félix Faure en Russie en août 1897 (1<sup>ère</sup> visite officielle d'un Président de la République Française à l'étranger).

Il peine d'agacement avec l'Angleterre lors de l'affaire de Fachoda, évitant un conflit, puis permettant un rapprochement qui aboutira à l'Entente Cordiale.



Le canon de 75

## 6. Ça s'est passé pendant le mandat

- 1895
- 13.02. Naissance du Cinéma (Frères Lumière), La 1<sup>ère</sup> projection publique aura 1 lieu le 28.12.
- 02.03. Décès de Berthe MORIZOT, peintre
- 28.02. Naissance de Marcel PAGNOL
- 20.04. Naissance d'Henry de MONTHÉRIANT
- 25.04. Reprise de la digue de Bouzey (86 morts)
- 28.09. Décès de Louis PASTEUR
- 22.10. Accident ferroviaire de la Gare Montparnasse
- 14.12. Naissance de Paul ELIARD



André Breton

## LE PROGRÈS ILLUSTRE



La catastrophe de Bouzey

- 1896
- 08.01. Décès de Paul VERLAINE, poète
- 19.02. Naissance d'André BRETON, poète surréaliste dont le père était né à Vincennes.
- 03.07. Création de la C.G.T
- 06.08. Madagascar devient colonie française.
- 15.08. Naissance de Pierre DAC, humoriste, la voix de Radio Londres
- 10.12. Décès d'Alfred NOBEL, industriel Suédois, inventeur de la dynamite, Instigateur des Prix Nobel.

- 1897
- 03.04. Décès de Johannes BRAHMS, musicien Allemand
- 04.04. Naissance de Pierre FRESNAY, acteur
- 04. Félix Faure est le 1<sup>er</sup> Président de la République filmé lors d'un voyage officiel à Niort et à La Roche sur Yon.
- 04.05. Incendie du Bazar de la Charité à Paris (121 victimes)
- 12.09. Naissance d'Henri FLOTOT CURIE, scientifique, fille de Pierre et Marie CURIE, Prix Nobel de Chimie en 1935
- 03.08. Décès de Charles GARNIER, Architecte (Opéra de Paris)
- 10.09. Assassinat d'Elizabeth de WITTELSBACH, Impératrice d'Autriche dite SISI
- 10.10. Création de RENAULT



L'accident de la Gare Montparnasse

## 5. L'affaire Dreyfus



Alfred Dreyfus



L'affaire Dreyfus vue par Caran d'Ache (Antidreyfusard)



Ils n'en ont pas parlé

Ils en ont parlé



La Une de L'Aurore du 13.01.1898

Condamné le 22 décembre 1894 à la dégradation et à la déportation au bagne de l'île du Diablot (Guyane), pour avoir soi-disant livré des documents à l'Allemagne, le Capitaine Alfred DREYFUS est déporté en Guyane au début du mandat de Félix FAURE.

Son frère Mathieu et le journaliste Bernard LAZARE essaient de prouver son innocence.

En mai 1896, le nouveau chef du service de renseignement, le Lieutenant Colonel PICQUART acquiesce à la conviction que le coupable est un certain ESTERHAZY. Il est muté dans le Sud Tunisien et le gouvernement refuse de faire réviser le procès.

Accusé sur plainte de Mathieu DREYFUS-ESTERHAZY est acquitté le 11 janvier 1898.

Le 13 janvier 1898, Emile ZOLA publie dans l'Aurore, sous le titre « J'accuse », une lettre ouverte à Félix Faure dans laquelle il accuse l'Etat Major d'avoir condamné DREYFUS sans preuves. Cet article qui fait scandale vaut à ZOLA une condamnation à 1 an de prison et 3000 francs d'amende. Son procès provoque une émeute. L'affaire devient publique et politique. La France est coupée en deux.

L'opinion se divise entre Dreyfusards à gauche (Anatole France, Charles PEGUY, Jean JAURES, Marcel PROUST, André GIDE...).

Il se regroupent derrière la Ligue des Droits de l'Homme, fondée à l'issue du procès de ZOLA. A droite, les Antidreyfusards mettent en avant l'intérêt supérieur de la patrie, l'honneur de l'armée et accentuent leur campagne antijudaïque. Ils forment la Ligue de la Patrie Française avec Maurice BARRÉS, François COPPEL, Paul DEROULEDE.....

En août 1898, l'expertise du document accusant DREYFUS démontre que c'est un faux. Le Colonel HENRY, qui l'avait fabriqué, se suicide. Le Colonel ESTERHAZY s'enfuit en Angleterre.

Lorsque le mandat de Félix FAURE se termine, un procès en révision est prévu.

En septembre 1899, ce procès a lieu. Malgré ces événements, les aveux d'ESTERHAZY, le Capitaine DREYFUS est condamné, avec des circonstances atténuantes, à 10 ans de réclusion.

Il sera gracié peu après par le Président Emile LOUBET et réhabilité en 1906, réintégré dans l'armée avec le grade de commandant.

Il sera beaucoup reproché à Félix FAURE de ne pas avoir pris parti dans l'affaire. Le Président déclara respecter la chose jugée et ne pas vouloir s'ériger en juge suprême.

## 7. La mort de Félix Faure

### Le décès de Félix FAURE

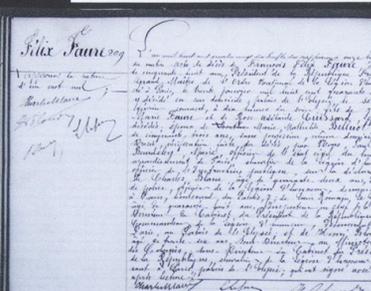
Ce sont les circonstances vaudelles/illiques de sa mort qui valent à Félix FAURE d'être passé à la postérité.

Le 16 février 1899, le Président est en compagnie de sa maîtresse, Marguerite STEINHEIL, lorsqu'il est pris de spasmes et décede un peu plus tard.

Le scandale est immense, les conditions de son décès font le bonheur de la presse, des chansonniers et de ses ennemis politiques.

On raconte que l'ABSIE vena lui rendre les derniers sacrements demanda si le président avait encore sa constitution. Il lui fit répondre que non, qu'il l'avait fait sentir par la perte de conscience!

On attribua à Georges CLEMENCEAU, qui ne l'aurait guère eu en citations :  
« En entrant dans le néant, il a dû se sentir chez lui ! »  
« Ça ne fait pas un Français en moins, mais une place à prendre ! »



Acte de décès de Félix Faure

### Marguerite STEINHEIL, celle qui fut le scandale arrive.

Épouse de peintre Adolphe STEINHEIL, elle est présentée à Félix FAURE en 1897.

Elle devient sa maîtresse, le trouvant dans le Salon Bleu, avec des autres avec un rez de chaussée du Palais de la Doune.

C'est en sa présence que le Président succombe, officiellement, à une hémorragie cérébrale. Partiellement caché à l'opinion publique, le scandale refait surface en 1909, lorsque M. STEINHEIL est accusé des meurtres de sa mère et de son mari.

Lors de son procès, elle coope « ses admirateurs » parti linguets. Félix FAURE, le Roi du Canard, Antoine BRUNEL.

Trattement acquiescé, elle finit sa vie en Angleterre.



Marguerite Steinheil



Illustration du décès de Félix Faure

Ses obsèques ont lieu le 23 février 1899. Elles sont marquées par la tentative avortée de coup d'Etat de Paul DEROULÉ, chef de la Ligue des Patriotes.

Félix FAURE repose, au Père Lachaise. Une dalle à son effigie le représentant couché recouvert d'un drapau tricolore, sera inaugurée en 1901.



Gisant de Félix Faure (Cimetière du Père Lachaise)